



Assemblée générale du 1 juin 2018 Rapport moral 2017

Depuis maintenant 8 ans, je présente chaque année le rapport moral d'AGATE à l'assemblée générale, et je m'efforce chaque année de rendre lisibles les points marquants de l'action d'AGATE au cours de l'année écoulée, mais aussi de permettre que l'AG, au-delà de sa dimension institutionnelle, soit bien un temps de bilan mais aussi de réflexion et de mesure du chemin parcouru ensemble et des perspectives à construire. L'intense activité de l'année 2017 et les pistes d'orientation pour 2018 ne font pas exception de ce double point de vue.

1. Une politique d'amélioration du parc de logements dans la durée

Depuis 2016, AGATE est entrée dans une systématisation de l'amélioration du parc des logements. Cette démarche continue a été rendue possible du fait d'une meilleure connaissance des appartements (même s'il reste encore des angles morts pour lesquels le partenariat avec les pôles est essentiel), mais aussi par le perfectionnement des outils de gestion. Pour ce faire, deux modalités sont maintenant développées en routine :

a. L'acquisition de nouveaux logements

Avec l'acquisition en 2017 d'un F4 de la RIVP (bail de droit privé) dans le 12^{ième} et d'un studio d'un bailleur privé dans le 10^{ième}, AGATE maintient son parc, qui avait été réduit du fait de la perte de logements de faible qualité.

Le projet qui concerne un F3 et deux F1 dans le 12^{ième}, dans le parc social de la RIVP, a pris du retard dans la construction, et devrait être livré fin 2018. Nous avons pu, lors de la visite de l'appartement témoin, vérifier la qualité de ces futurs logements et la prise en compte par le maître d'ouvrage des pré-requis de notre cahier des charges.

En revanche, les tentatives pour obtenir de nouveaux logements dans le Val de Marne ne sont pour l'instant pas concluantes (Alfortville, Charenton) et nous peinons à faire reconnaître l'action d'AGATE par les communes de ce département. Le projet avec les Murets pourrait être de nature à modifier la donne.

b. La rénovation des logements

2017 a été une année significative concernant la rénovation des appartements, pour laquelle nous avons pu constituer un fonds de réserve pour travaux, qui a été abondé par le financement participatif et le mécénat Petites Pierres / Fondation Somfy, ainsi que par un don associatif.

Le cercle vertueux de la rénovation est engagé, il nous faut le poursuivre, avec des fonds de mécénat et/ou des fonds publics. Ce sera le cas en 2018-2019, avec des sources de financement déjà acquises.

2. Evolution du profil des personnes hébergées : nouveaux besoins, nouvelles réponses ?

Nous observons l'année dernière que les personnes les plus récemment entrées dans le dispositif présentent un profil plus jeune et plus dans une démarche de projet d'habitat. Cette évolution s'amplifie encore en 2017.

Nous identifions que cela nous obligeait à réfléchir à l'évolution de notre offre, notamment avec les baux glissants. Ce travail reste à faire pour un groupe de travail que le CA vient de mettre en place, d'autant que l'élu au handicap de la Ville de Paris, récemment rencontré, nous a exprimé son intérêt pour cette évolution de notre offre. C'est l'occasion de confirmer que la Ville de Paris nous a encore en 2017 renouvelé sa confiance et son soutien, essentiels à la dimension citoyenne de notre action.

Mais il nous faut observer également la présence de résidents âgés, même si le nombre de ces derniers diminue au fil des ans, pour lesquels l'adéquation de la résidence dans un appartement d'AGATE avec leurs besoins doit pouvoir être ré-interrogée avec les équipes soignantes.

3. La participation des usagers

Depuis 2015 et la mise en place du collège des usagers et ex-usagers parmi les adhérents d'AGATE, et de l'élection de 4 représentants au CA, 3 d'entre ces derniers ont poursuivi leur implication au Conseil d'Administration, dans l'animation des réunions d'usagers plus interactives et dans les projets, comme les Petites Pierres ou la matinée de réflexion en 2017.

Pour le nouveau cycle de réunions d'usagers 2018-2019, nous avons prévu de faire intervenir le CEAPSY d'Ile de France, afin que celui-ci présente les ressources à disposition des personnes en situation de handicap psychique, dans une logique d'appui au pouvoir d'agir des personnes.

4. Les humains qui font AGATE

2017 a été une année de stabilité de l'équipe salariée, avec des salariées compétentes et battantes, ce dont nous nous étions félicités. Mais la vie d'une équipe n'est jamais un long fleuve tranquille, et la gestionnaire des appartements qui avait pris ses fonctions à l'été 2016 nous a quittés au 2^{ème} trimestre 2018, heureusement très rapidement remplacée par Fatima Lamyne. Cette équipe motivée est au maximum de sa charge de travail, et nous allons devoir dépasser l'effet de seuil qui bloque le développement de nos actions.

Du côté du CA, c'est la stabilité et l'implication de chacun qui ont encore cette année été remarquables, notamment les administrateurs représentants des usagers. Un départ est à noter, celui de Rosella Passera, qui quitte la région parisienne, et que je remercie pour sa présence discrète mais perspicace. Nous aurons ainsi la possibilité en 2018 de rééquilibrer la représentation des pôles dans le collège des professionnels, avec la candidature au CA de Catherine Baujard pour représenter le pôle 94G16. Et nous avons enfin le plaisir d'accueillir la candidature de Marion Jorsin au titre du collège des personnes issues de la société civile.

5. Le partenariat avec les équipes soignantes au cœur des nouveaux projets d'AGATE

Je l'ai dit à propos de l'équipe d'AGATE : nous sommes confrontés depuis maintenant quelques années à un effet de seuil qui ne nous permet pas d'augmenter significativement le nombre de places et de logements alors même que les besoins sont là, et qui présente le risque de conduire l'association vers une routine sclérosante.

C'est avec cette préoccupation en tête que nous avons entamé en 2015 les échanges avec l'alors CHT – devenue depuis le GHT de la psychiatrie parisienne. Ces échanges n'ont pour l'instant pas été couronnés de succès, et ce n'est pas du fait d'AGATE.

Mais l'ancrage de notre partenariat avec les HSM et les pôles qui en relèvent a permis que 2 nouveaux projets donnent au début de 2018 des perspectives au développement de notre activité.

Ces deux projets ont été présentés dans le rapport d'activité : le projet d'intermédiation locative porté par le CLSM du 11^{ième} arrondissement, et le projet de reprise de la gestion locative des appartements du CHS des Murets.

Ce dernier projet pourrait être de nature à faciliter notre inscription parmi les acteurs du handicap psychique et de l'habitat du Val de Marne.

Ces deux projets nous occuperont en tout cas dans toute la 2^{ième} moitié de 2018 et probablement encore en 2019, et je remercie les membres du CA qui y participent.

Pour conclure, je rappellerai que notre association s'est mise au travail pour réaliser le bilan de son premier projet associatif et élaborer son projet associatif 2018-2022. Les axes d'orientation de celui-ci, tels qu'ils sont proposés à la discussion, ont déjà largement été en filigrane de l'action en 2017 :

- Dépasser par de nouveaux projets l'actuel effet de seuil qui bloque l'évolution d'AGATE
- Mettre au travail le lien avec le médico-social (SAVS et SAMSAH) et les GEM, ces derniers comme un appui au projet de vie des personnes
- Développer le soutien du mécénat
- Développer le partenariat avec les collectivités territoriales du Val de Marne (Conseil départemental et communes)
- Améliorer la connaissance des logements
- Encore perfectionner la connaissance des résidents
- Développer encore la présence et l'implication des usagers dans la vie associative, et élaborer une stratégie pour attirer de jeunes adhérents sur des projets précis